



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : statistiques agricoles**

Statistiques agricoles

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, comme elle l'a demandé à sa quarantième session (voir E/2009/24 (Supp.), chap. I.B), le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles. Ce rapport présente la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, qui s'inspire du Plan stratégique pour l'amélioration des statistiques rurales et agricoles nationales et internationales, que la Commission de statistique a approuvé à sa quarantième session (voir E/CN.3/2009/3).

En 2009, la Stratégie mondiale a été élaborée puis débattue dans une série de réunions importantes rassemblant un grand nombre de parties prenantes, de décideurs, de représentants d'instituts de statistique et de chercheurs, aux niveaux national et international. Ces échanges ont suscité de la part des pays et des organisations internationales une large adhésion à la Stratégie, son contenu comme sa portée recueillant un large assentiment.

La Commission est invitée à faire des observations sur le rapport et sur la Stratégie mondiale, à approuver la mise en application de celle-ci et à convenir que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) établisse, sous l'impulsion du Groupe des Amis de la présidence, un projet de plan d'exécution pour approbation à la quarante-deuxième session de la Commission.

* E/CN.3/2010/1.



Rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles

I. Introduction

1. Le présent rapport rend compte de l'état d'avancement de l'élaboration de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, comme la Commission de statistique l'a demandé à sa quarantième session. On y trouve un résumé des mesures prises pour faire participer un nombre très important de parties prenantes à l'élaboration de la Stratégie mondiale et les inciter à s'engager à la mettre en œuvre. Le rapport s'achève sur des recommandations pour l'application de la Stratégie mondiale, notamment la création de mécanismes administratifs au niveau national, des mesures de renforcement des capacités statistiques dans le cadre des stratégies nationales de développement de la statistique, la coordination des apports des organismes donateurs et l'appui aux activités de communication entreprises par les pays pour l'amélioration des statistiques agricoles. Le Groupe des Amis de la présidence invite la Commission à approuver son rapport et à le conseiller sur les modalités d'application de la Stratégie mondiale.

2. À sa quarantième session, tenue en février 2009, la Commission :

a) A souligné que les statistiques agricoles et rurales sont essentielles à l'élaboration des politiques et qu'il faut définir des orientations stratégiques pour répondre à la demande croissante d'information aux niveaux tant international que national, compte tenu en particulier de la récente crise alimentaire;

b) A souligné l'importance du rôle des ministères de l'agriculture et d'autres institutions dans l'établissement des statistiques agricoles, ainsi que du rôle de coordination qui revient aux bureaux et conseils nationaux de statistique;

c) S'est déclarée favorable à l'élaboration d'un plan stratégique selon les recommandations figurant dans le rapport qui lui avait été présenté, notamment les suivantes : la définition d'un ensemble de données de base à fournir par les pays, l'intégration de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux et la constitution d'un système statistique pérenne par le renforcement de la gouvernance et des moyens statistiques;

d) A salué le rôle important que joue l'institution spécialisée compétente, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et s'est félicitée de l'action dynamique qu'elle mène auprès des ministères de l'agriculture en les invitant, par l'intermédiaire de ses organes directeurs, à participer à l'élaboration de la Stratégie mondiale et de son plan d'application;

e) A demandé qu'un Groupe des Amis de la présidence soit chargé de coordonner l'élaboration de la Stratégie mondiale et rende compte de ses travaux à la Commission à sa quarante et unième session.

3. Sous l'impulsion du Groupe des Amis de la présidence, la FAO et la Banque mondiale ont produit une première version de la Stratégie mondiale, qui a ensuite été débattue au cours d'une série de réunions et de conférences tenues en 2009, les remaniements aboutissant au texte dont traite le présent rapport.

4. Les principaux éléments de la Stratégie mondiale sont les suivants :

a) Un cadre conceptuel reposant sur une évaluation exhaustive des besoins des utilisateurs en matière de données, qui étend la portée et le champ des statistiques agricoles, englobant certains aspects relatifs aux pêches, à la sylviculture et aux ménages ruraux, et qui fonde la nécessité de lier, dans les cadres d'enquête, l'exploitation agricole en tant qu'unité économique, le ménage en tant qu'unité sociale et les terres que l'exploitation occupe en tant qu'élément de l'environnement naturel;

b) Un ensemble minimal de données de base à fournir, admis au niveau des pays et sur le plan international sachant qu'en l'état actuel des choses, les besoins en données définis dans le cadre conceptuel dépassent ce que la plupart des pays seraient en mesure de fournir pour une échéance donnée;

c) L'intégration de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux. Les difficultés rencontrées pour définir le cadre conceptuel sont directement liées au défaut d'intégration de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux. La Stratégie mondiale fournit le cadre rendant possible cette intégration, grâce à l'élaboration d'un cadre directeur pour l'agriculture, à son utilisation dans un système d'enquêtes intégrées et à la mise en place d'un dispositif de gestion des données;

d) La pérennité des systèmes de statistiques agricoles. L'application du cadre conceptuel qui prévoit l'intégration de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux nécessite une gouvernance efficace canalisant l'action des différentes parties prenantes, notamment les instituts nationaux de statistique et les ministères de l'agriculture. La Stratégie mondiale définit les principes de l'intégration requise, mais laisse à chaque pays la responsabilité d'y procéder comme il l'entend, une formule conseillée étant de créer des conseils nationaux de la statistique;

e) La Stratégie mondiale s'achève sur une section consacrée aux questions restant à régler et la prochaine étape : l'établissement d'un plan d'application.

5. La Commission est invitée à noter que l'application de la Stratégie mondiale est une entreprise de longue haleine, et devra être précédée d'une évaluation de la gouvernance des systèmes nationaux de statistique et des moyens statistiques nécessaires ainsi que de la mobilisation des ressources qui permettront de mener à bien les projets prévus. Cela exigera une action concertée de la part des organismes nationaux et internationaux compétents, et le concours des bailleurs de fonds.

6. La section II du présent rapport résume l'historique de la question et les événements qui ont conduit à la décision d'élaborer une stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles. Elle rappelle aussi les consultations, qui avaient pour objectif de recueillir la participation d'un maximum de parties concernées à l'élaboration de la stratégie. La section III passe en revue la Stratégie mondiale de façon plus détaillée. La section IV résume les points essentiels et contient une série de recommandations à l'intention de la Commission.

II. Historique et résumé des consultations et des travaux de rédaction

7. C'est au cours d'une réunion des parties concernées tenue en marge de la trente-neuvième session de la Commission de statistique, en février 2008, qu'ont été

abordées pour la première fois les graves préoccupations que suscitait la qualité des statistiques agricoles et rurales. En 2008, s'appuyant sur les contributions de nombreuses parties prenantes, la Banque mondiale a élaboré un document intitulé « Cadre pour la conception d'un plan stratégique d'amélioration des statistiques agricoles nationales et internationales ». Ce document a été soumis à une réunion d'experts, tenue à Washington en octobre 2008, dont les travaux ont abouti au rapport sur les initiatives mondiales d'amélioration des statistiques agricoles et rurales (E/CN.3/2009/3) présenté à la Commission de statistique à sa quarantième session.

8. À cette session, la Commission s'est félicitée des travaux déjà réalisés, a donné son aval à l'élaboration d'une stratégie mondiale et a approuvé la création à cette fin d'un Groupe des Amis de la présidence, chargé de piloter les travaux, groupe dont la FAO et la Division de statistique de l'ONU assureraient conjointement le secrétariat. La Commission a également souligné qu'il importait, lors de l'élaboration de la stratégie, de veiller à une représentation adéquate des pays de toutes les régions, en tenant compte de la diversité de leurs niveaux de développement. Elle espérait voir les pays intéressés prendre une part active aux travaux du Groupe et s'approprier cette démarche.

9. Le Groupe des Amis de la présidence, constitué immédiatement après la fin de la session de la Commission, est dirigé par le Brésil (M. Eduardo Pereira Nunes le préside) et comprend l'Australie, le Brésil, la Chine, Cuba, les États-Unis, l'Éthiopie, la Fédération de Russie, l'Italie, le Maroc, les Philippines, la Trinité-et-Tobago et l'Ouganda; la FAO et la Division de statistique, qui en font partie en qualité d'observateurs, en assurent aussi le secrétariat. L'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) et la Banque mondiale en font également partie en tant qu'observateurs.

10. Plusieurs réunions ont été organisées en 2009, sous la direction du Groupe des Amis de la présidence. Leur objectif était double : d'une part, produire et recueillir de nouveaux éléments venant enrichir le projet de stratégie mondiale et, d'autre part, obtenir l'adhésion active des principales parties prenantes. La Stratégie présentée à la Commission est le fruit de cette large concertation, à laquelle ont pris part des organismes de statistique nationaux et internationaux ainsi que des ministères de l'agriculture et d'autres institutions nationales représentées dans les organes directeurs de la FAO. La FAO a aussi pris l'initiative de faire figurer la Stratégie en bonne place à l'ordre du jour de sa conférence semestrielle de novembre 2009 (réunissant les ministres de l'agriculture de tous ses États membres) ainsi que des sessions des commissions régionales sur les statistiques agricoles (auxquelles participent les directeurs des services nationaux de statistiques agricoles). Tous ces débats et consultations ont permis d'améliorer et d'affiner progressivement le projet de stratégie mondiale.

11. Dès la constitution du Groupe des Amis de la présidence, une première et importante série de consultations a eu lieu au sein du réseau de statisticiens. Une séance de suivi a ensuite été organisée au cours de la réunion satellite sur les statistiques agricoles tenue à Maputo en marge de la conférence semestrielle de l'Institut international de statistique (IIS). La conférence de l'IIS tenue peu après à Durban (Afrique du Sud) a permis d'examiner les résultats des travaux de la réunion de Maputo. De plus, les auteurs d'une évaluation des statistiques agricoles dans la région couverte par la Commission économique pour l'Europe ont admis

explicitement qu'il importait d'améliorer les statistiques agricoles dans les pays en développement.

12. Une réunion satellite sur les statistiques agricoles, tenue à Maputo les 13 et 14 août 2009, a été consacrée à l'examen du projet de stratégie mondiale. Elle était organisée par le Bureau national de statistique mozambicain et soutenue et parrainée par la Banque africaine de développement, Eurostat, la FAO, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (Paris21), la Division de statistique, le Département de l'agriculture des États-Unis et la Banque mondiale. Plus de 200 experts de haut niveau envoyés par des organisations internationales, des instituts nationaux de statistique et des ministères de l'agriculture ont participé à cette réunion. Des bailleurs de fonds tels que la Fondation Bill et Melinda Gates ont aussi manifesté leur intérêt en envoyant des représentants à la réunion, en vue d'examiner la possibilité de participer à ce projet mondial et d'en étudier les modalités.

13. Le but de la réunion, dont l'ordre du jour s'articulait sur les différents chapitres du projet de stratégie mondiale, était de recueillir les avis et suggestions des organisations internationales et des organismes nationaux qui produisent et analysent les statistiques agricoles.

14. Les participants sont parvenus à un consensus sur la finalité de la Stratégie mondiale, à savoir fournir les grandes orientations à suivre pour que les systèmes de statistique nationaux et internationaux facilitent la prise de décisions au XXI^e siècle. Les participants ont approuvé les grandes orientations et principes proposés.

15. La réunion a débouché sur d'importantes conclusions et recommandations. Conscients des insuffisances des statistiques agroalimentaires actuellement disponibles, les participants ont souligné l'importance de ces statistiques pour l'analyse et la définition des politiques, aujourd'hui comme à l'avenir. Ils ont approuvé la démarche proposée pour la Stratégie mondiale, consistant à intégrer les statistiques agricoles à d'autres éléments des systèmes nationaux de statistique, en préconisant de délimiter clairement le rôle des structures de coordination et de veiller à leur efficacité, et d'intégrer les statistiques aux plans nationaux de développement, en prévoyant des budgets suffisants. Soulignant la nécessité d'inverser la tendance au déclin des moyens statistiques des pays en développement, ils ont recommandé que l'action menée pour renforcer les capacités dans le domaine des statistiques agricoles s'intensifie et soit mieux coordonnée.

16. Après avoir examiné en détail le projet de stratégie, les participants ont jugé qu'il fallait préciser et développer le cadre conceptuel, la méthode d'évaluation des capacités nationales en matière de statistiques agricoles, la définition de l'ensemble minimal de données de base, ainsi que le cadre d'enquête intégré et le cadre directeur d'échantillonnage. Ils ont donc demandé au Groupe des Amis de la présidence de poursuivre son travail dans ces domaines et de modifier le projet de stratégie mondiale en fonction des suggestions émises à Maputo, en créant des équipes spéciales chargées de poursuivre et compléter la réflexion sur les quatre domaines précités. Dans le cadre de cette large concertation, de nombreux pays ont accepté de participer activement à l'élaboration de la Stratégie. Les équipes spéciales dirigées respectivement par l'Australie, les Philippines, la Chine et les États-Unis ont présenté le fruit de leurs travaux à la fin d'octobre 2009. Sur la base de ces apports et de beaucoup d'autres éléments livrés par l'ensemble des parties

prenantes, la FAO et la Banque mondiale ont rédigé la version de la Stratégie mondiale qui est présentée à la Commission.

17. La vingt-septième session de l'IIS, qui s'est tenue à Durban (Afrique du Sud) du 16 au 22 août 2009, comprenait un grand nombre de réunions consacrées à la présentation de contributions demandées ou proposées sur des thèmes relatifs aux statistiques agricoles et rurales, pertinents pour l'élaboration de la Stratégie mondiale, par exemple les recensements de l'agriculture, les méthodes d'enquête et la comptabilité économique et environnementale du secteur agricole. Ces réunions ont rassemblé environ 300 participants.

18. La réunion du Consortium Paris21 qui a eu lieu à Dakar en novembre 2009 a fourni une nouvelle occasion de débattre de la Stratégie mondiale avec de multiples parties prenantes : bailleurs de fonds pour la coopération statistique, gouvernements, représentants d'entreprises privées ou semi-publiques, statisticiens. Un séminaire sur la Stratégie mondiale tenu à l'heure du déjeuner a attiré environ 100 participants et a aidé à sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs à l'importance de ce projet. La situation actuelle en matière de statistiques agricoles et la Stratégie mondiale ont aussi été des sujets récurrents durant les trois jours de la conférence, et ont figuré en bonne place dans les interventions de clôture.

19. Afin d'associer tous les ministères de l'agriculture et bureaux nationaux de statistique aux travaux consacrés à la Stratégie, un site wiki a été mis en ligne à l'adresse suivante : wiki.asfoc.ibge.gov.br. Cette consultation mondiale a aidé le Groupe des Amis de la présidence à améliorer le projet de stratégie et à mieux le faire connaître. Elle devrait aussi faciliter la mise au point d'un plan d'application détaillé.

20. Deux séries de réunions intergouvernementales ayant pour but l'adoption de la Stratégie mondiale ont été menées en parallèle : l'une, conduite par la Commission de statistique, réunissait surtout les directeurs des bureaux nationaux de statistique, tandis que l'autre, menée sous l'égide des organes directeurs de la FAO, comprenait des représentants des ministères de l'agriculture, qui jouent un rôle majeur dans l'établissement des statistiques agricoles.

21. La Division de statistique de la FAO a non seulement coordonné les apports de tous les départements de la FAO effectuant un travail statistique important, mais a aussi collaboré étroitement avec des partenaires internationaux agissant dans le domaine du développement, notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, EUROSTAT, le Consortium Paris21 et la Division de statistique de l'ONU.

22. Un séminaire consacré à l'examen du projet de stratégie mondiale, présidé par le Directeur général adjoint chargé du Département du développement économique et social de la FAO, a été organisé le 23 juin 2009 à l'intention des représentants permanents auprès de la FAO. Les participants ont manifesté leur ferme appui à ce projet, considérant que la statistique constituait un domaine d'activité important, voire fondamental, pour la FAO, désigné à ce titre comme « fonction essentielle » dans le Programme de travail et budget. Ils ont affirmé que ce nouveau travail visant à améliorer les statistiques agricoles allait dans le sens d'autres projets majeurs de la FAO, par exemple l'incorporation parmi les domaines d'action prioritaires du « renforcement des capacités nationales, régionales et mondiales, d'établissement d'informations et de statistiques fiables » et le projet CountrySTAT.

Les représentants permanents ont pris acte des défis que pose l'amélioration des capacités statistiques et ont recommandé qu'il soit davantage fait appel à la technologie pour surmonter ces obstacles. Ils ont soutenu les éléments du projet de stratégie mondiale prévoyant la création de conseils de la statistique, qui agiraient en tant qu'organismes nationaux de coordination, et le renforcement des partenariats avec d'autres organismes internationaux de développement. Diverses catégories de données statistiques nécessaires pour procéder à l'analyse et l'élaboration de politiques ont également été évoquées. Les représentants permanents ont demandé à être tenus informés et émis le vœu que les informations concernant l'élaboration de la Stratégie mondiale soient publiées sur le site Web de la FAO.

23. La Stratégie mondiale a aussi été présentée lors des réunions régionales suivantes, pour consultation et approbation :

a) Consultation d'experts du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de la FAO sur la façon dont les statistiques peuvent soutenir les mesures visant à donner aux petits exploitants les moyens d'être compétitifs (Bangkok, 8-11 septembre 2009);

b) Vingt et unième session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique de la FAO (Accra, 28-31 octobre 2009);

c) Groupe de travail de la FAO et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture sur les statistiques agricoles (Rio de Janeiro (Brésil), 10-11 novembre 2009).

24. La Stratégie mondiale était l'un des principaux points inscrits à l'ordre du jour de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO (Rome, 18-23 novembre 2009). La Conférence est l'organe directeur suprême de la FAO, qui se réunit en session ordinaire tous les deux ans, avec la participation de hauts responsables des ministères de l'agriculture de tous les États membres de l'organisation, ainsi que d'observateurs d'États non membres, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales, pour arrêter les politiques de la FAO, approuver son programme de travail et budget et adresser des recommandations aux États membres et aux organisations internationales.

25. Les participants à la Conférence ont été unanimes dans leur appui à la Stratégie mondiale. Ils ont salué le rôle de premier plan que joue la FAO dans le domaine des statistiques agricoles et pris note avec satisfaction de la vaste concertation qui a abouti à l'élaboration de la Stratégie, avec la participation de partenaires de développement, de pays développés et de pays en développement. Ils ont constaté que la mise en place de la Stratégie était essentielle pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, ainsi que pour répondre aux nouveaux types de besoins en matière de statistique que feront naître les politiques de développement du XXI^e siècle. Il a été signalé, dans une déclaration prononcée au nom de la Communauté européenne, que la plupart des éléments de la Stratégie mondiale avaient déjà été mis en place dans le système européen de statistiques agricoles et rurales, et que les pays de l'Union européenne envisageaient donc de participer activement aux prochaines étapes de l'application de la Stratégie, surtout dans les pays en développement.

26. Les participants à la Conférence ont noté que la Stratégie mondiale avait été élaborée sur la base des conclusions et recommandations issues de la récente évaluation indépendante du rôle et des travaux de la FAO dans le domaine des

statistiques. Jugeant que l'intégration de l'agriculture aux systèmes nationaux de statistique constituait un élément important de la Stratégie, ils ont souligné la nécessité d'une collaboration étroite entre les ministères de l'agriculture et les bureaux nationaux de statistique, en se félicitant de la participation de ces deux catégories d'acteurs à l'élaboration de la Stratégie mondiale.

27. La Conférence a noté qu'une fois la Stratégie approuvée par la Commission de statistique en février 2010, lors de sa quarante et unième session, un plan d'exécution serait établi dans le courant de l'année. Elle a recommandé que des ressources adéquates soient allouées aux programmes nationaux et internationaux de statistique, soulignant à cet égard que le soutien de donateurs multiples serait nécessaire.

28. La section III ci-après décrit les principaux éléments de la Stratégie, conçues à partir des nombreux apports recueillis lors de la vaste concertation susmentionnée.

III. Structure de la Stratégie mondiale

29. La Stratégie mondiale s'appuie sur une évaluation exhaustive des besoins des utilisateurs et des statistiques actuellement disponibles. Cette évaluation a révélé une baisse considérable du volume et de la qualité des statistiques agricoles, alors qu'un grand nombre de nouveaux besoins de données se font sentir. Une partie importante des données relatives aux pays figurant dans la base de données de la FAO sont des estimations; quelque 30 % des pays n'ont pas effectué de recensement de leur agriculture depuis la série de 1990 ou même celle de 1980. Les nouveaux besoins de données portent sur des questions étroitement liées à l'agriculture, telles que la faim et la pauvreté, les changements climatiques, l'utilisation de l'eau et des terres et l'usage croissant de produits propres à l'alimentation humaine ou animale pour la production de biocarburants.

30. Au vu de ces nouveaux besoins, un nouveau cadre conceptuel a été élaboré afin de définir les dimensions, les unités, la portée, le champ et les limites des activités et de la production agricoles. Il englobe certains aspects de la sylviculture, des pêches et de l'utilisation des terres et de l'eau, tout en établissant des liens entre les exploitations agricoles, les ménages ruraux et les terres qu'ils occupent et exploitent. Ce cadre conceptuel, armature de la Stratégie mondiale, permet de donner une expression statistique aux différents choix de politique.

31. Il fait aussi référence à un ensemble d'indicateurs et aux données nécessaires pour les calculer. Or produire ces données à dates fixes est hors de portée de la majorité des pays en l'état actuel de leurs moyens. Par conséquent, pour répondre aux besoins mis en relief par le cadre conceptuel, la Stratégie mondiale comprend trois piliers : un accord sur un ensemble minimal de données de base à fournir par chaque pays, l'intégration de l'agriculture aux systèmes statistiques nationaux et la constitution de systèmes statistiques pérennes grâce à une meilleure gouvernance et le renforcement des capacités statistiques.

32. Le premier pilier est la définition d'un ensemble minimal de données de base permettant aux décideurs, tant nationaux qu'internationaux, de disposer des informations nécessaires sur des sujets intéressant les pays comme sur des questions dépassant les frontières nationales. Il prévoit des statistiques sur la production par grande catégorie, les échanges commerciaux, la couverture des sols et l'utilisation

de l'eau, l'effet de l'agriculture sur l'environnement, les changements climatiques et le suivi des mesures de lutte contre la pauvreté, ces différents sujets étant tous liés. Chaque pays pourra compléter cette base, qui constitue un point de départ pour l'amélioration des statistiques agricoles, en y ajoutant des éléments qui présentent pour eux un intérêt particulier et en décidant de la fréquence à laquelle ils seront fournis.

33. Le deuxième pilier est l'intégration de l'agriculture aux systèmes statistiques nationaux afin de satisfaire aux exigences relatives au champ et à la portée des statistiques agricoles et de permettre l'établissement de liens entre exploitations agricoles, ménages ruraux et terres. Une telle intégration permettra de concentrer les ressources provenant de différentes sources, de réduire les chevauchements d'activités statistiques et de disposer d'un modèle pour l'incorporation de l'agriculture dans les stratégies nationales de développement de la statistique. Elle comprendra : a) l'élaboration d'un cadre directeur d'échantillonnage pour l'agriculture; b) la mise au point d'un cadre d'enquête intégré; et c) la mise en service d'un système de gestion de données.

a) La Stratégie mondiale offre différentes possibilités pour l'élaboration du cadre directeur d'échantillonnage, mais toutes reposent sur un principe fondamental : les unités statistiques doivent comprendre les exploitations agricoles et les ménages, et être définies de telle sorte que les enquêtes rendent compte des liens entre ces deux acteurs et de leur influence sur les schémas d'occupation des sols. Il est obligatoire de géoréférencer les données administratives et issues de recensements à l'aide d'images satellitaires indiquant la couverture et l'occupation des sols, car le cadre directeur doit servir de base d'échantillonnage pour toutes les enquêtes sur les exploitations agricoles, les ménages d'agriculteurs, les ménages ruraux non agricoles et l'occupation des sols. Le cadre directeur permettra de définir des méthodes d'échantillonnage qui rendent comparables les données de différentes enquêtes. Différentes institutions faisant partie du système statistique national devraient donc pouvoir s'en servir;

b) Le cadre d'enquête intégré exploite les possibilités offertes par le cadre directeur d'échantillonnage et par l'ensemble de données de base et les éléments connexes. Il emploie l'échantillonnage répété et la rotation des échantillons pour obtenir des données annuelles sur les éléments de base, et quadriennales sur d'autres éléments tels que la structure des exploitations ou l'utilisation d'intrants. Son principe fondamental est que les échantillons, les enquêtes et les questionnaires doivent être conçus de façon à permettre de comparer les données d'une enquête à l'autre et d'une période à l'autre. Il englobe aussi d'autres sources de données, notamment administratives, dans un cadre global et intégré pour la collecte de données et la réalisation des enquêtes;

c) Le système de gestion des données doit ouvrir trois types de possibilités, à commencer par l'accès aux statistiques officielles aux fins de leur diffusion et de leur intégration à la base FAOSTAT, bien collectif accessible du monde entier. La deuxième catégorie de possibilités concerne le stockage et la consultation des données d'enquête et l'accès aux données sur les exploitations agricoles, les ménages et l'occupation des sols à des fins de recherche et d'analyse. La troisième catégorie de possibilités sont celles offertes par le lien établi, dans le cadre directeur d'échantillonnage, avec l'occupation des sols et par les chevauchements d'opérations de collecte de données prévus par le cadre d'enquête intégré. Le

système de gestion des données permettra non seulement de valider les données issues d'enquêtes, mais aussi d'effectuer des analyses comparatives couvrant plusieurs enquêtes distinctes et plusieurs périodes.

34. Le troisième pilier est la pérennité des systèmes statistiques. La mise en œuvre de ces principes exigera l'amélioration de la gouvernance statistique au niveau national, assortie d'une définition claire des fonctions et des responsabilités des bureaux nationaux de statistique, des ministères de l'agriculture et des autres ministères techniques. Dans de nombreux pays, les statistiques agricoles sont en très grande partie fournies par le ministère de l'agriculture. La Stratégie recommande donc que chaque pays crée un conseil national de la statistique chargé de coordonner l'élaboration du cadre directeur d'échantillonnage, la mise en place du cadre d'enquête intégré, la constitution du système de gestion des données et l'incorporation de l'agriculture à la stratégie nationale de développement de la statistique. En revanche, elle laisse aux pays toute latitude pour décider de leur cadre institutionnel et de la répartition des responsabilités entre les diverses institutions.

35. Une meilleure coordination s'imposera également entre les organisations internationales qui soutiennent le renforcement des capacités et qui fournissent une assistance technique aux pays en développement. La Stratégie mondiale appelle en outre la coordination des efforts des donateurs visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales ainsi que l'établissement d'un programme de renforcement des capacités statistiques en fonction des outils méthodologiques choisis.

36. Dans sa dernière partie, le texte de la Stratégie mondiale donne une vue d'ensemble des difficultés qui restent à surmonter et des étapes à franchir pour mettre sur pied un plan d'application. La principale difficulté sera de renforcer les moyens statistiques des pays dans la mesure nécessaire à la mise en place des trois piliers décrits plus haut. Une autre difficulté consiste à remédier à de nombreuses insuffisances méthodologiques relevées dans des enquêtes sur l'agriculture, en mettant à profit les avancées techniques.

37. La mise en place de la Stratégie mondiale est une entreprise de longue haleine et avancera par étapes, en fonction du niveau de développement du système statistique des différents pays. Un premier groupe de pays, dont le système statistique appelle une refonte, s'en tiendront au départ à l'ensemble minimal de données, puis étendront la portée de leurs travaux par la suite. Le second groupe de pays comprend ceux où des stratégies nationales de développement de la statistique sont déjà en cours d'exécution. Il conviendra de réexaminer ces stratégies et, au besoin, de les aligner sur la Stratégie mondiale. Le troisième groupe est celui des pays disposant de systèmes statistiques évolués. Ceux-ci, dont bon nombre ont un système statistique qui ne satisfait pas aux exigences d'intégration, devront avant tout élaborer un cadre directeur d'échantillonnage pour l'agriculture et se doter d'une base de données intégrée.

IV. Résumé des points essentiels et recommandations

38. La Stratégie mondiale fournira aux systèmes de statistiques agricoles nationaux et internationaux des orientations sur les moyens à mettre en œuvre pour que les statistiques répondent aux besoins des politiques et des décideurs du XXI^e siècle. L'accord sur l'ensemble minimal de données, l'intégration de

l'agriculture aux systèmes nationaux de statistique et l'adoption de méthodes communes permettront d'améliorer la qualité des données. Surtout, cette intégration aidera à faire mieux connaître l'importance de l'agriculture et permettra de mobiliser des ressources aux niveaux national et international et de reconstituer les moyens statistiques des principaux fournisseurs de données. Afin d'assurer la mise en œuvre de la Stratégie, il faudra d'abord aider les pays à établir une structure de gouvernance statistique appropriée et à financer leurs services responsables des statistiques agricoles. Les donateurs devront accompagner l'effort national en offrant le soutien technique et financier nécessaire.

39. Pour que la Stratégie mondiale permette d'atteindre les objectifs visés quant au renforcement des capacités et à l'amélioration de la qualité et à l'augmentation du volume des données sur l'agriculture et le milieu rural, de nombreux pays, notamment les pays en développement, auront besoin d'une assistance technique et d'une aide financière suffisantes afin de pouvoir étoffer et mettre à niveau le système dont ils disposent actuellement pour les statistiques agricoles. Une fois la Stratégie mondiale approuvée, il faudra donc immédiatement établir un plan d'application prévoyant un programme complet de renforcement des capacités. Il est proposé que ce plan soit élaboré en 2010, suivant la même formule de vaste concertation des partenaires nationaux et internationaux, et d'examen par eux, que pour la mise au point de la Stratégie. Lorsque le plan d'application aura été arrêté, la communauté des donateurs sera invitée à fournir l'appui financier et technique nécessaire à sa mise en œuvre.

40. Le plan d'exécution devra tenir compte des aspects méthodologiques qui exigent un effort de recherche-développement. Par exemple, l'estimation des rendements reste problématique dans bien des situations. Il faut d'autre part développer l'utilisation, pour le secteur agricole, de nouvelles technologies comme l'emploi d'images satellitaires pour concevoir le cadre directeur d'échantillonnage et diffuser des alertes rapides, ou le recours au système de positionnement universel (GPS) et aux ordinateurs de poche pour la collecte de données. La mise en œuvre du cadre d'enquête intégré exigera des connaissances spécialisées en matière d'échantillonnage et de conception d'enquêtes, ainsi que la mise en service d'entrepôts de données.

41. Le plan d'application devra s'appuyer sur des études de cas indiquant, pour différents pays : a) à quel moment et avec quelle fréquence les indicateurs clefs ont été fournis; b) les dates des trois derniers recensements de l'agriculture; c) le type de chaque recensement réalisé (partiel ou complet), son champ et le degré de couverture des petites exploitations et exploitations de subsistance; d) les responsabilités respectives du bureau national de statistique et du ministère de l'agriculture; et e) l'état d'avancement de la stratégie nationale de développement de la statistique.

42. Le plan d'application devra, à l'échelle des pays, fournir des informations sur l'étendue des problèmes à régler et préciser quelles ressources seront nécessaires au développement des systèmes de statistique, en indiquant les étapes de l'élaboration du cadre directeur d'échantillonnage, du cadre d'enquête intégré et du système de gestion des données.

43. Il devra aussi définir les modalités de la participation des donateurs et des organisations internationales à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale.

44. La FAO dirigera l'application de la Stratégie mondiale en étroite collaboration avec les organismes internationaux, régionaux et nationaux compétents. Elle a déjà amorcé ce travail dans l'un de ses domaines d'action prioritaires, à savoir le renforcement des capacités nationales, régionales et mondiales d'établissement d'informations et de statistiques fiables, dans le cadre d'un partenariat étroit avec des institutions internationales et régionales.

45. L'élaboration ou la révision des stratégies nationales de développement de la statistique dans les pays bénéficiant de l'assistance de l'Association internationale de développement devrait systématiquement être mise à profit pour faire des statistiques agricoles une partie intégrante du système national de statistique. La FAO, le Consortium Paris21 et d'autres organismes devront fournir des conseils techniques à cette fin. Pour réussir cette intégration, il faudra procéder « de bas en haut », en s'appuyant sur une évaluation pays par pays de l'état du système national de statistique, aussi bien dans l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la statistique que dans la création de structures de gouvernance et de coordination efficaces pour les statistiques agricoles et rurales et leur rattachement au reste du système national de statistique.

46. Les principales composantes du développement des capacités statistiques sont les suivantes : a) édification de l'infrastructure statistique de base (cadres de référence, cadres directeurs d'échantillonnage, cadres d'enquête intégrés, etc.); b) formation de base et formation continue à l'utilisation des nouveaux outils méthodologiques et des nouvelles techniques (GPS, télédétection); c) élaboration d'outils d'analyse des données répondant aux besoins des décideurs; d) mise en place de moyens de collaborations et partenariats à l'échelon régional pour assurer la pérennité des systèmes de statistique.

47. En résumé, après une vaste concertation réunissant tous les principaux acteurs, un large consensus s'est dégagé sur la nécessité d'une stratégie mondiale et sur son contenu technique et ses orientations. L'application de la Stratégie devrait améliorer notablement la qualité des statistiques disponibles sur le monde agricole et rural et d'en accroître sensiblement le volume, et permettre aux pays de se donner les moyens de produire durablement les données requises. Il est acquis également qu'il faut établir un plan détaillé d'application de la Stratégie mondiale qui emporte l'adhésion de toutes les parties prenantes et bénéficie de l'appui technique et financier des pays, de la communauté des donateurs et des organismes internationaux et régionaux de coopération technique.

48. Les prochaines étapes comprennent :

a) L'établissement en 2010 d'un plan d'application de la Stratégie mondiale (comprenant un programme complet de renforcement des capacités) qui devra être examiné et débattu en détail avec toutes les parties concernées et présenté lors de la cinquième Conférence internationale sur les statistiques agricoles, qui se tiendra en octobre 2010 à Kampala;

b) La présentation du plan d'application à la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session, en 2011, pour observations et approbation;

c) Le lancement de la mise en application de la Stratégie mondiale par la FAO, en partenariat avec d'autres organismes internationaux et des organismes régionaux, et avec le concours des donateurs, dans les régions et pays où les conditions s'y prêtent.

49. La Commission est invitée à :

- a) Formuler des observations sur la Stratégie mondiale et lui donner son aval;
 - b) Demander à la FAO d'établir, sous l'impulsion du Groupe des Amis de la présidence, le plan d'application de la Stratégie mondiale et de le lui présenter à sa quarante-deuxième session.
-